

# Inspections et sujets mines et après-mine U 2021-2022

## Commission de suivi des sites miniers uranifères de la Haute-Vienne

23 février 2023



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

# Liste des visites et des dossiers

- 2021
  - Inspections mines : Point 117, Prémalauzat, La Traverse
  - Inspection du site ICPE : stockages du Brugeaud et de Lavaugrasse
  - Campagnes de contrôles inopinés 2021
  - DADT La Traverse
  
- 2022
  - Inspection mines : Champour, Puy de l'Age, Piegut, Margnac-Peny
  - Inspection du site ICPE : Bellezane
  - Dossier de recollement : La Traverse



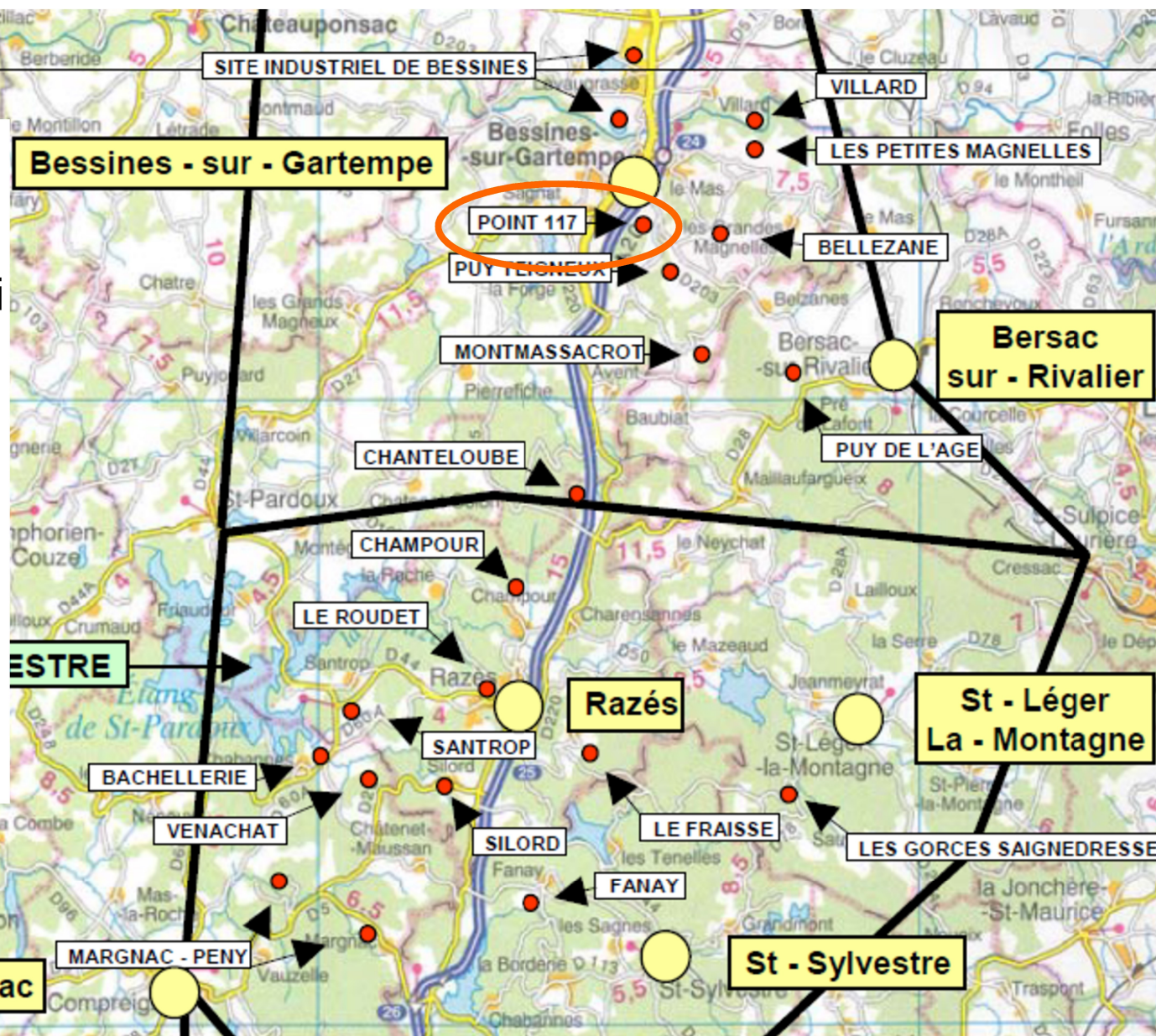
# Année 2021





# Site de Point 117 – Situation réglementaire

- Concession de la Gartempe (échue), Division minière de la Crouzille, AP1 du 15 mai 1996, **suppression des contrôles par AP du 20 juillet 1999**
- Commune : Bessines sur Gartempe
- Motif inspection : programme pluriannuel de visite





# Site minier de Point 117 – Inspection

## 26 octobre 2021

### Constats :

- L'inspection a observé des différences au niveau du nombre de galeries entre ce qui est signalé dans le BDF et la cartographie fournie le jour de l'inspection.  
Demande : fournir un descriptif des travaux miniers souterrains, justifiant les différences constatées. Dans le cadre du récolement de l'AP1, une étude d'aléas actualisée devra également être produite.
- Les eaux de ruissellement rejoignent un bassin dessableur qui n'a pas pu être vérifié ce jour, par manque d'accessibilité. L'exploitant devra fournir une cartographie précise de sa localisation et un rapport de surveillance de cet ouvrage.

Site minier de Pierre-belle-Point 117 (87)

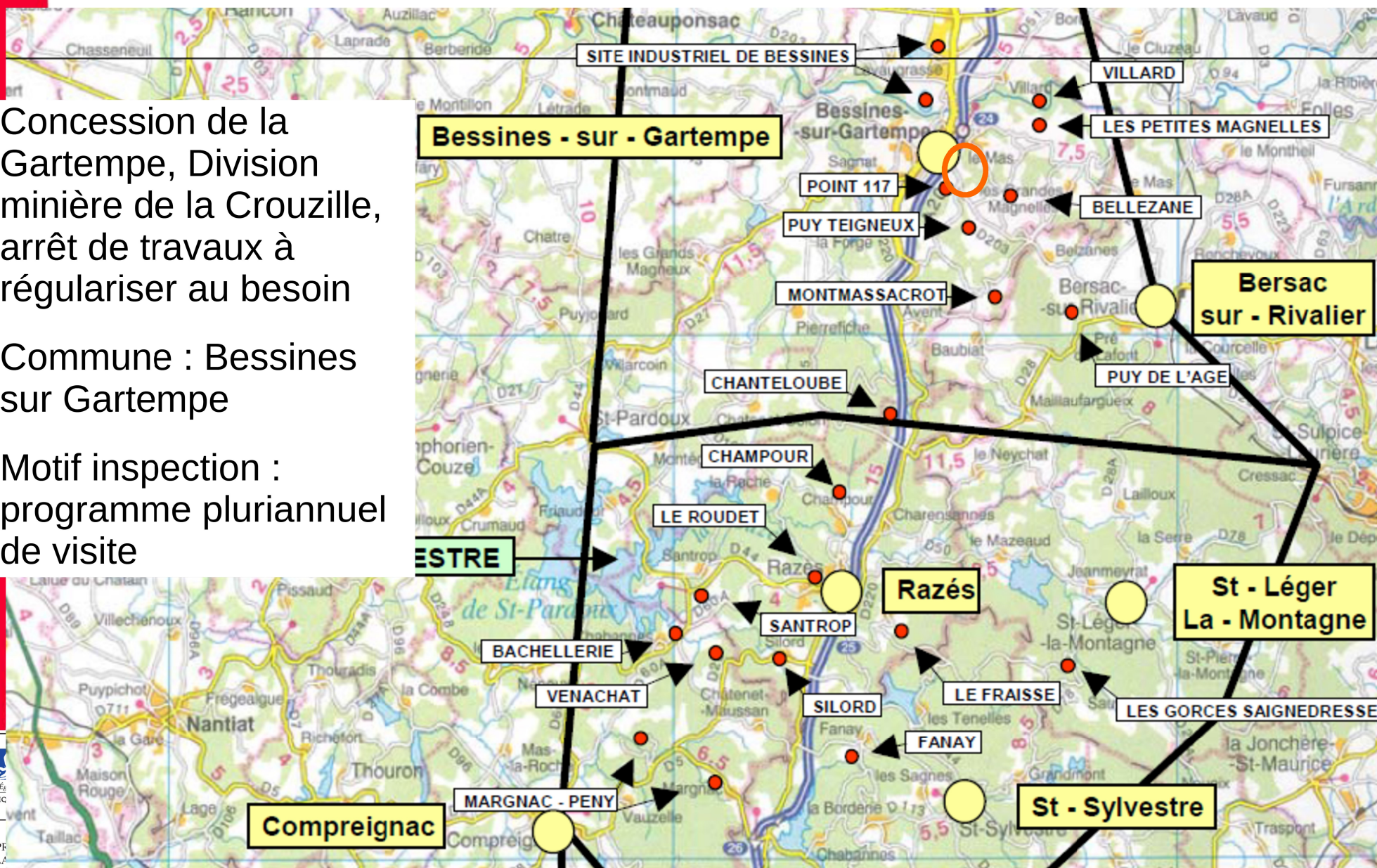


- La verse à stériles ne présente aucune dégradation ni mouvement de terrain, mais la compatibilité des usages (notamment promenade) en vue d'un futur dépôt de demande de recollement devra être étudiée.
- Le site est bien entretenu, état et usage (boisements) inchangés depuis la dernière inspection.



# Site de Prémalauzat – Situation réglementaire

- Concession de la Gartempe, Division minière de la Crouzille, arrêt de travaux à régulariser au besoin
- Commune : Bessines sur Gartempe
- Motif inspection : programme pluriannuel de visite





# Site minier de Prémalauzat – Inspection

## 26 octobre 2021

### Constat :

Initialement répertorié dans le BDF au niveau des travaux miniers du Brugeaud et du Vieux Moulin (Site Industriel de Bessines), les travaux ont été réalisés entre 1953 et 1954. Mais aucune trace de permis d'exploitation, ni de permis de recherches n'a été retrouvée à ce jour. Un puits à 12 m de profondeur et 143 m de galeries ont été creusés selon le bilan de fonctionnement de la Haute-Vienne (2004).

→ Il a été demandé à l'exploitant actuel l'amélioration des connaissances du site, notamment sur le plan géotechnique, en vue d'un dépôt de demande d'arrêt des travaux afin de régulariser au besoin la situation administrative.

Site minier de Prémalauzat (87)

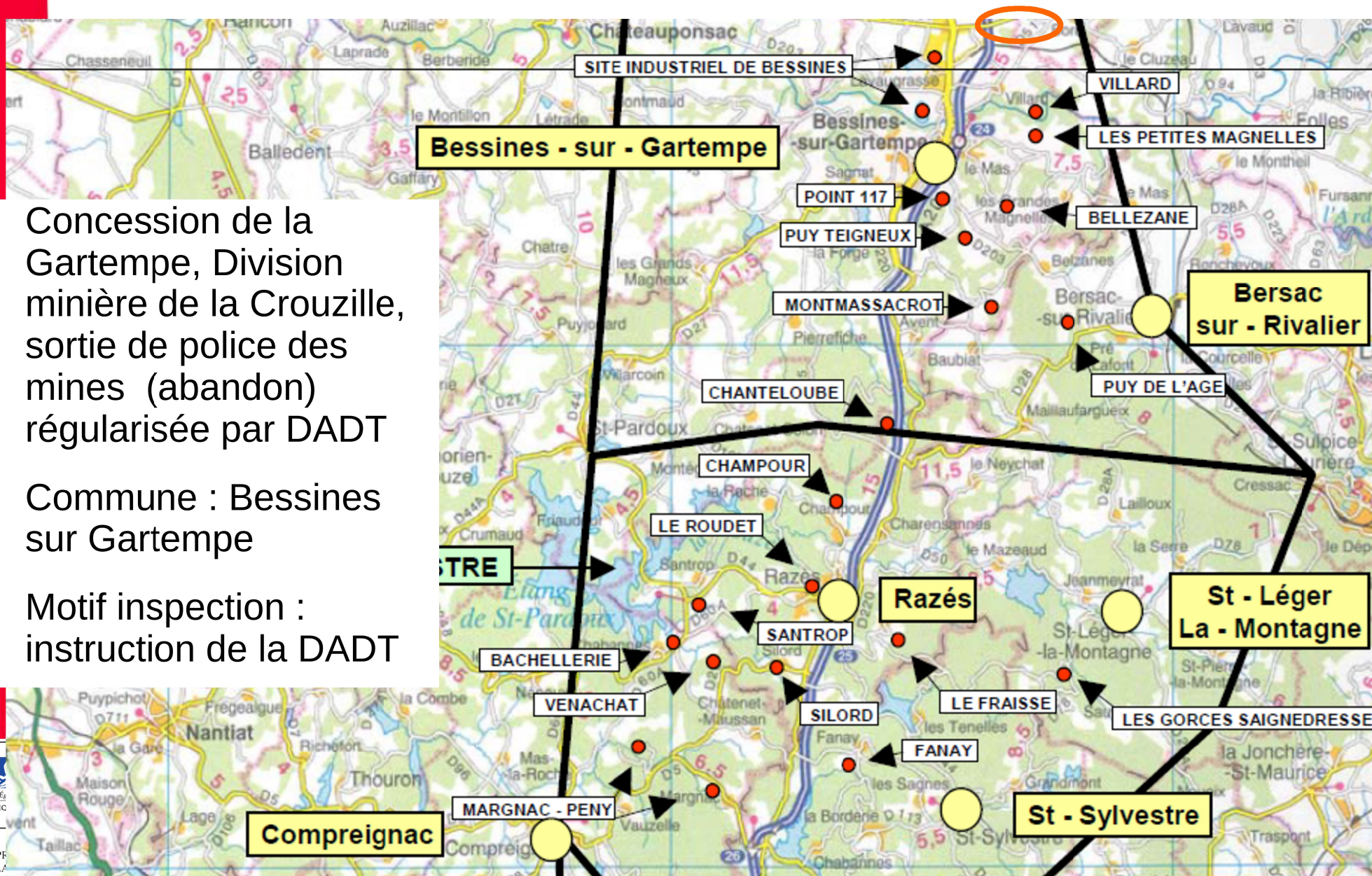


Site en bordure de la RD 220, difficilement accessible. État et usage inchangés depuis la dernière inspection.



# Site de la Traverse – Situation réglementaire

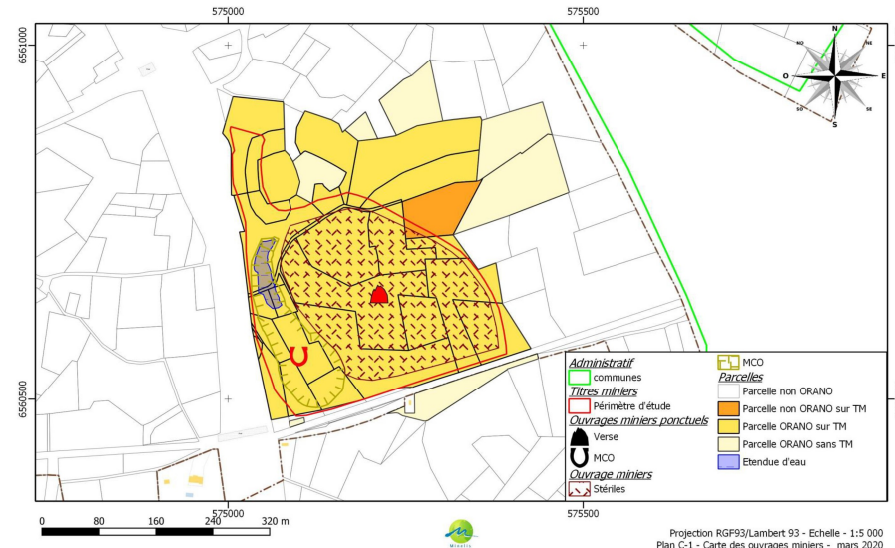
- Concession de la Gartempe, Division minière de la Crouzille, sortie de police des mines (abandon) régularisée par DADT
- Commune : Bessines sur Gartempe
- Motif inspection : instruction de la DADT



# Site minier de la Traverse – Inspection du 23 février 2021 et instruction de la DADT

Plusieurs constats :

- Présence d'un périmètre de sécurité + portail autour de l'ancienne MCO en bon état. A maintenir dans le temps.
- L'inspection du site a permis de constater l'état de celui-ci ainsi que son usage. Ces éléments restent inchangés par rapport à l'inspection ayant eu lieu en 2018. Elle a également permis de mieux appréhender les observations des services de l'état (ARS, DDT...) et de l'expert minier Géoderis.



Instruction DADT : Rapport DREAL d'octobre 2021.

AP1 du 26 novembre 2021 prescrivant une campagne de mesures complémentaires en arsenic dans les eaux de surface.

→ Le courrier ORANO reçu le 12 décembre 2022 fournit ces mesures et demande le procès-verbal de récolement de ce site. **En cours d'instruction.**



# Stockages de résidus du Brugeaud et de Lavaugrasse

- 3 installations de stockage de résidus de minerai d'uranium et autres déchets uranifères soumis à autorisation (rubrique n°1735 de la nomenclature des IC) :
  - Stockage du bassin de Lavaugrasse (5 760 000 t)
  - Stockage de la Verse du Brugeaud (5 678 000 t)
  - Stockage de la MCO du Brugeaud (1 860 000 t)

